



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 5.04.2011 L'an deux mille onze et le onze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme BORELLO, Mr CRESPO, Mme SABY, Mr RAYNAL, Mlle CARLES, Mrs DE GUALY, KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mr GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 11/39 **Absents** : Mme COMBES (excusée), Mr MARTY (excusé), Mme DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr RASKOPF, Mme BORIES (excusée), Mrs BALOUP (excusé), BUONGIORNO (excusé), DELBES, Mme RAHOU.

Secrétaire : Mr CRESPO.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU SYNDICAT MIXTE DU SAUT DU TARN

Les statuts du Syndicat Mixte du Saut du Tarn ont fixé la participation de chacun des membres du Syndicat, à savoir 50 % pour le Département, 40 % pour la commune de Saint-Juéry et 10 % pour la commune d'Arthès.

Le Département ayant fixé sa participation à 68 000 €, celle de Saint-Juéry s'élèvera à 54 400 € et celle de la commune d'Arthès à 13 600 €.

Adopté à l'unanimité

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de verser au Syndicat Mixte du Saut du Tarn une participation de 54 400 € pour l'année 2011.

DIT que les crédits sont inscrits sur le budget principal 2011.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2011
Jacques LASSERRE
Maire,